

Département du Morbihan Arrondissement de LORIENT

MAIRIE D'AURAY (56400)

Affiché le : 26 avril 2016 Retiré de l'affichage le : Signature :

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 avril 2016

Le mardi 19 avril 2016 à 19 HEURES 00, le Conseil Municipal de la Commune d'AURAY (Morbihan), légalement convoqué le mardi 12 avril 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans la salle des délibérations sous la présidence de M. DUMOULIN Jean, Maire.

La séance a été publique.

Etaient Présents:

M. Jean DUMOULIN, M. Gérard GUILLOU, Mme Pierrette LE BAYON, M. Azaïs TOUATI, Mme Valérie ROUSSEAU, M. Jean-Yves MAHEO, Mme Aurélie QUEIJO, M. Joseph ROCHELLE, Mme Françoise NAEL, M. Ronan ALLAIN, Mme Mireille JOLY, Mme Valérie VINET-GELLE, M. Maurice LE CHAMPION, M. Patrick GOUEGOUX, Mme Fabienne HOCHET, M. Armel EVANNO, M. Jean-Claude BOUQUET, Mme Annie RENARD, Mme Marie-Joëlle MIRSCHLER, M. Benoît GUYOT, Mme Marina LE ROUZIC, M. Laurent LE CHAPELAIN, M. Guy ROUSSEL, Mme Marie-Noëlle POMMEREUIL, M. Roland LE SAUCE, M. François GRENET, M. Jean-Pierre GRUSON, Mme Nathalie BOUVILLE, M. Yazid BOUGUELLID

Absents excusés :

M. Jean-Michel LASSALLE (procuration donnée à M. Gérard GUILLOU), Mme Joëlle MARTINEAU (procuration donnée à M. Roland LE SAUCE), Mme Emmanuelle HERVIO (procuration donnée à M. François GRENET)

Secrétaire de séance : Mme Mireille JOLY

COMPTE RENDU

~~~~~

## 0- DGS - <u>APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL</u> MUNICIPAL DU 29 MARS 2016

Le conseil municipal approuve le procès verbal de la séance du 29 mars 2016.

#### 1- DGS - AQTA - APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLETC

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration : Mme HULAUD

Le Conseil Municipal:

- **APPROUVE** le présent rapport de la CLETC de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique portant sur les charges transférées relatives au Centre intercommunal d'action sociale, à l'enseignement musical et à l'entretien des chemins piétonniers.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

## 2- DAGRH - <u>AVENANT À LA CONVENTION RELATIVE AU PLACEMENT ET À</u> L'INTERVENTION DE L'ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL AVEC LE CDG 56

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration : Mme HULAUD

Le Conseil Municipal:

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant à la convention relative au placement et à l'intervention de l'assistante de service social qui prendra effet au 1<sup>er</sup> Mai 2016.

# 3- DEE - <u>CREATION D'UNE COMMISSION DEROGATIONS AU SEIN DE LA COMMISSION VIE SCOLAIRE, RYTHMES SCOLAIRES, ENFANCE, LOISIRS</u>

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration : Mme HULAUD

Le Conseil Municipal:

- **APPROUVE** la création d'une Commission dérogations au sein de la Commission Vie scolaire, Rythmes scolaires, Enfance, Loisirs pour examiner les demandes d'inscriptions scolaires des élèves non-alréens

## 4- DEE - <u>UTILISATION DU CENTRE ARLEQUIN POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS AU</u> MOIS D'AOÛT

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration : Mme HULAUD

Le Conseil Municipal:

- **APPROUVE** l'utilisation des deux sites Arlequin et Ker Yvonnick pour l'accueil de loisirs sans hébergement pour le mois d'août à partir de l'été 2016 en cas de maintien de l'agrément pour les moins de 6 ans par la Protection maternelle infantile sur le site de Ker Yvonnick sous seule condition de travaux.

#### 5- DF - MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES GRADINS TELESCOPIQUES ET FAUTEUILS DE LA SALLE DE SPECTACLE ATHENA

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration : Mme HULAUD

Le Conseil Municipal:

- **ATTRIBUE** les marchés selon les propositions du groupe de travail des marchés publics ;
- AUTORISE le Maire à signer les marchés à passer.

#### 6- DST - GRILLE TARIFAIRE 2016 - SPORT

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration : Mme HULAUD

Le Conseil Municipal:

- **RECONDUIT** les gratuités 2015
- **APPROUVE** le coût horaire de mise à disposition et de location de chaque équipement
- **APPROUVE** le tarif pour la vente ponctuelle d'emplacements publicitaires dans une enceinte sportive municipal dans le cadre de la fête du sport organisée par la ville.

#### 7- DST - COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN - MODIFICATION DES STATUTS

Après délibération et à la majorité des suffrages exprimés (25 voix pour),

7 voix contre:

M. ROUSSEL, Mme POMMEREUIL, M. LE SAUCE, Mme MARTINEAU, M. GRENET, M. GRUSON, Mme HERVIO

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration : Mme HULAUD

Le Conseil Municipal:

- **APPROUVE** une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit du Département du Morbihan, d'un montant de 1 064 532 € sans prime d'émission. Le capital social serait porté de 3 020 061 € à 4 080 593 € par émission de 15 428 actions nouvelles ;
- **APPROUVE** le projet de modification de l'article 6 des statuts de la Compagnie des Ports du Morbihan tel que ci-annexé ;
- **DONNE** mandat aux représentants de la Commune d'approuver cette modification statutaire lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire de la Compagnie des Ports du Morbihan.

## 8- DACJ - <u>DEMANDES DE MISES À DISPOSITION GRATUITES DE L'ESPACE</u> ATHENA

A - AU PROFIT DU COMITE DE JUMELAGE AURAY - UTTING POUR L'ACCUEIL
DES HABITANTS DE UTTING LE SAMEDI 14 MAI 2016 ET LE REPAS SUIVI D'UN
FEST-NOZ LE DIMANCHE 15 MAI 2016

B - AU PROFIT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT PEDAGOGIQUE LE 31 MAI 2016

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration : Mme HULAUD

Le Conseil Municipal:

- SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur les demandes de mises à disposition gratuites de la cafétéria de l'Espace Athéna le samedi 14 mai 2016 pour l'accueil des habitants d'Utting et de la salle de spectacles et de la cafétéria de l'Espace Athéna le dimanche 15 mai 2016 pour l'organisation d'un repas suivi d'un fest-noz au profit du Comité de Jumelage Auray Utting.
- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur la demande de mise à disposition gratuite de la salle de spectacles et de la cafétéria de l'Espace Athéna au profit du Conseil Départemental du Morbihan pour l'organisation d'un concert pédagogique le 31 mai 2016.

# 9- DACJ - MEDIATHEQUE - PROJET "SIGNALETIQUE" - AUTORISATION A DONNER AU MAIRE DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration : Mme HULAUD

#### Le Conseil Municipal:

- **AUTORISE** le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible notamment auprès de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

## 10- DST - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2015 DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration : Mme HULAUD

Le Conseil Municipal:

- **PREND** connaissance du rapport annuel 2015 de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

# 11- DU - RAPPORT ANNUEL SUR LA POLITIQUE FONCIÈRE – ÉTAT DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES 2015

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration : Mme HULAUD

Le Conseil Municipal:

- **PREND** connaissance du rapport faisant état des cessions et des acquisitions réalisées par la commune au cours de l'année 2015.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **PARTICIPATION CITOYENNE**

M. GRENET: un document a été distribué dans le quartier de Kerléano concernant la mise en place de la participation citoyenne. Vous savez que nous n'y sommes pas particulièrement favorables, considérant que nous avons tous une attitude citoyenne normalement dans nos quartiers ainsi qu'une bienveillance vis-à-vis des voisins. Ma remarque porte sur le document qui a été proposé « êtes vous favorable à la mise en place de la participation citoyenne dans votre quartier? ». Le texte tel qu'il est écrit induit forcément la réponse. Vu la façon de présenter les choses on ne peut pas être contre et vous aurez forcément que des réponses favorables. Il aurait été intéressant d'expliquer d'avantage le dispositif de la participation citoyenne avec la définition du référent de quartier par exemple. Ce questionnaire est un peu faussé et manque d'information.

- **M. LE MAIRE**: sauf erreur de ma part nous n'avons pas inventé ce questionnaire dont le texte émane de la gendarmerie. De plus, la communication a été largement faite avec deux points presse.
- **M. LE CHAMPION**: il s'agit juste d'un sondage afin de savoir si nous pouvons continuer le processus. Suite à ce sondage, une réunion publique pour le quartier sera organisée avec les services de la gendarmerie, de la police municipale et les élus et les habitants pourront décider si oui ou non ils adhérent ou pas.
- M. GRENET: comment cette réunion va t'elle se dérouler?
- **M. LE CHAMPION** : un vote sera organisé pendant la réunion. Chacun pourra se prononcer et la majorité l'emportera. C'est ce qui a été fait pour le premier quartier.
- **M. GRENET :** comment est choisi le référent de quartier ? Est-ce un vote ou une nomination par le Maire ?
- M. LE CHAMPION : le référent du quartier sera désigné par les habitants du quartier.

A 19h47 l'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, M. Le Maire lève la séance.